



VOIX ET VISIONS

UNE HISTOIRE DU
CANADA

Daniel Francis

Collaborateurs : Angus Scully et Jill Germain

 **Chenelière
Éducation**

Reproduction interdite © Chenelière Éducation inc.

Les Francophones en Alberta et au Canada

Il y a de nombreuses communautés francophones au Canada. Dans toutes les provinces, tu peux trouver des noms d'endroits en français sur la carte. Tu peux regarder la télévision francophone et fré-

quenter une école française si tu réponds aux critères établis. Pourquoi? Parce que le Canada est un pays officiellement **bilingue**.

Toutefois, en dehors du Québec, les communautés francophones sont petites en comparaison des communautés anglophones

qui les entourent.



En bref

Comment les francophones de l'Alberta préservent-ils leur langue et leur identité?

Le préfixe «bi» signifie «deux». Ainsi, si tu parles deux langues, tu es bilingue. Un pays est bilingue si son gouvernement fonctionne dans deux langues officielles.

Langue parlée	Canada	Alberta
Anglais seulement	20 014 645	2 704 895
Français seulement	3 946 525	1 895
Anglais et français	5 231 575	202 905
Ni anglais ni français	446 290	31 455

Source : Statistique Canada, «Population selon la connaissance des langues officielles, par province et territoire (Recensement de 2001)».

Figure 14.12 La connaissance des langues officielles en 2001.

Construis deux diagrammes pour comparer ces statistiques.

Quelle donnée est la plus évidente? Pourquoi?

Le français et l'anglais au Canada

Le français et l'anglais ont joué des rôles importants dans le développement du Canada. Cette relation remonte à l'époque de la Nouvelle-France, la patrie des Canadiens français. Tu te rappelles que les Britanniques ont conquis la Nouvelle-France à la fin du xviii^e siècle. Les Canadiens français sont restés. Ils sont devenus les premiers citoyens de la nouvelle colonie britannique. Des communautés francophones sont apparues dans le nouveau pays.

De nos jours, un habitant du Canada sur cinq est d'ascendance canadienne-française. Le français est la langue maternelle d'une personne sur quatre. Beaucoup de jeunes étudient dans des **écoles francophones**, réservées aux élèves francophones. De nombreux Canadiens non francophones étudient le français comme langue seconde dans des **écoles d'immersion française**.

Figure 14.13 Herman Poulin est un artiste francophone de Saint-Paul, en Alberta. Tu le vois à côté d'une maquette du monument qu'il a créé. Ce monument s'élèvera sur le terrain de l'Assemblée législative de l'Alberta. Il rend hommage aux contributions de la communauté franco-albertaine au développement de la province.



La Loi sur les langues officielles

Dans les années 1960, les francophones et les anglophones du Canada ne s'entendaient pas très bien. Le gouvernement fédéral a demandé à un groupe de personnes d'étudier le problème. Ce groupe portait le nom de **Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme**. La commission a révélé que les francophones avaient un statut inférieur au Canada. Compte tenu de sa taille, la population francophone était sous-représentée dans la fonction publique et les entreprises. Elle n'avait pas assez de pouvoir de décision au sein du gouvernement fédéral ni de possibilités de s'instruire à l'extérieur du Québec. Les tensions causées par ces injustices avaient déclenché une crise.

Comment le gouvernement fédéral a-t-il réagi? Il a rapidement renforcé le bilinguisme. Le Canada était officiellement bilingue depuis la Confédération. Le gouvernement voulait s'assurer que les citoyens recevraient tous

les services fédéraux dans les deux langues officielles. Par conséquent, il a adopté la **Loi sur les langues officielles** en 1969. Cette loi confirmait que le français et l'anglais étaient les langues officielles du Canada. Une **langue officielle** est une langue employée par le gouvernement fédéral pour servir les citoyens du pays. Grâce à cette loi, les Canadiens de tout le pays pouvaient communiquer en français ou en anglais avec le gouvernement fédéral. Cette loi visait à donner le même statut aux deux langues officielles et obligeait le gouvernement fédéral à soutenir les communautés francophones et anglophones minoritaires. La Constitution protège maintenant le bilinguisme officiel de façon permanente.

Le bilinguisme et les provinces unilingues

Le Canada est un pays bilingue au niveau fédéral. Le Nouveau-Brunswick est également bilingue au niveau provincial parce qu'il a une importante population acadienne. Autrement dit, les services municipaux et provinciaux y sont offerts en français et en anglais.

Sauf le Nouveau-Brunswick, toutes les autres provinces sont **unilingues**, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas à fournir des services dans les deux langues officielles. Parmi les services provinciaux, mentionnons les bibliothèques, les services de délivrance de permis, les services de soins de santé, les tribunaux provinciaux et les renseignements sur les programmes provinciaux. Même si les provinces ne sont pas obligées d'offrir des services dans les deux langues, certaines le font. Par exemple, le gouvernement québécois fournit des services en anglais à la communauté anglophone depuis 1867.

L'Alberta se comporte comme une province unilingue depuis la résolution Haultain en 1892. En 1988, le gouvernement albertain a adopté le projet de loi 60 pour faire de l'anglais sa seule langue officielle.



Figure 14.14 Léo Piquette était député à l'Assemblée législative de l'Alberta. En 1987, il a exercé son droit de parler français à l'Assemblée. Toutefois, on lui a dit qu'il ne pouvait parler que l'anglais. Les Franco-Albertains et d'autres Canadiens ont soutenu Piquette. Cette photo montre un groupe de manifestants qui acclament le député francophone à sa sortie de l'Assemblée législative de l'Alberta. La Cour suprême du Canada a donné raison à Piquette (voir à la page 279). En 1988, l'Alberta et la Saskatchewan ont adopté une loi faisant de l'anglais leur seule langue officielle. À ton avis, pourquoi est-ce important que les politiciens francophones puissent s'exprimer librement en français pendant les débats en chambre ?

Le français en Alberta

En 2001, en Alberta, près de 60 000 personnes avaient le français comme langue maternelle. Certaines se disent franco-albertaines, en particulier si elles viennent d'une famille francophone de l'Alberta. D'autres s'identifient davantage à leur province ou à leur pays d'origine. Au fil des ans, les Franco-Albertains ont dû lutter pour éviter l'assimilation. Ils s'inquiètent de voir disparaître leur langue et de leur culture sous la pression de la majorité anglophone.



Figure 14.15 Crystal Plamondon vient de Plamondon, au nord d'Edmonton. Cette Franco-Albertaine a beaucoup de succès en tant que chanteuse, compositrice et percussionniste. Elle a grandi sur un ranch au rythme des chansons canadiennes-françaises et des musiques acadiennes. Elle chante en français, en anglais et en cri. De cette façon, elle réalise le rêve de son grand-père de préserver l'héritage de sa famille. En 2004, elle a reçu le prix Sylvie Van Brabant. Ce prix récompense l'excellence dans le domaine de la création artistique en Alberta.

Il y a des Albertains qui apprennent le français comme langue seconde. Ainsi, en 2005, 318 000 élèves ont fréquenté des programmes d'immersion française dans tout le Canada. Ce nombre inclut les élèves de 41 villes de l'Alberta.

La lutte contre l'assimilation

Pour les Franco-Albertains, la meilleure défense contre l'assimilation consiste à maintenir leur communauté bien en vie. Les écoles francophones constituent l'instrument le plus important de cette stratégie. Chacune d'elles est dirigée par des francophones, pour des francophones. Dès qu'ils arrivent à l'école, les élèves se sentent chez eux. En s'identifiant à la communauté scolaire francophone, ils créent des liens avec la communauté plus grande des francophones du pays. Tant qu'une communauté reste vivante, sa langue le reste aussi. En 2006, il y avait 28 écoles francophones en Alberta.

Il existe d'autres moyens que les écoles pour garder la langue et la culture en vie. Les Franco-Albertains ont réalisé bon nombre de choses : ils ont une station de radio, des émissions de télévision, un journal, des librairies, des groupes d'arts et plus de 60 autres organismes francophones. Avec le temps, la communauté a fondé des associations qui mobilisent les jeunes pour la sauvegarde de leur héritage.

Au fond des choses

1. Es-tu d'accord avec la décision de 1988 de l'Alberta de se déclarer une province unilingue? Fais un débat avec un camarade. Un élève défend l'unilinguisme et l'autre défend le bilinguisme. (Consulte la rubrique « Vérifie tes compétences » de la page 170.)
2. Les gouvernements municipaux et provinciaux offrent des services dans plusieurs langues. Quels services sont offerts dans d'autres langues que le français ou l'anglais?

Est-ce une bonne idée? Explique ta réponse.

3. a) Selon toi, est-ce que tous les Albertains, et pas seulement les francophones, devraient veiller à empêcher l'assimilation des communautés francophones? Explique ta réponse.
- b) Que peux-tu faire pour appuyer la culture et la langue françaises en Alberta? Dresse une liste d'actions. **COMPÉTENCES**

Pièce d'identité

Francophonie Jeunesse de l'Alberta

L'association qui rassemble en ce moment les jeunes francophones de 14 à 25 ans est Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA). La FJA veut représenter la jeunesse albertaine de langue française et promouvoir son bien-être. Elle établit et maintient des liens avec la communauté francophone.

Chaque année, 2000 personnes participent aux célébrations, aux activités et aux rassemblements organisés par la FJA aux niveaux local, provincial et national. Sophie Nolette est une de ces personnes. Elle a 15 ans et vit dans la communauté francophone de Girouxville, dans le nord de l'Alberta.



À l'écran

Sophie Nolette est une jeune citoyenne active. Pour découvrir d'autres Canadiens qui font des actions citoyennes, ouvre le chapitre 14 du cédérom *Voix et visions*.

Est-ce difficile, là où tu vis, de garder ta langue et ta culture françaises bien vivantes?

Je vis dans une petite communauté francophone située à l'intérieur d'une plus grosse culture (anglophone). Sans aide, c'est difficile de savoir qui on est et de garder un profond sentiment de son identité.

Le français est la principale langue au Canada, au même titre que l'anglais. Le français est très présent au Québec, mais il l'est aussi dans les autres provinces. En Alberta, il est moins en évidence qu'au Québec. Il faut le célébrer pour rappeler à tout le monde que nous parlons français ici.

Est-ce pour cette raison que tu participes activement dans la FJA?

Les activités de la FJA rassemblent beaucoup de gens de communautés dispersées dans toute la province. C'est une excellente façon de rencontrer d'autres jeunes de notre âge qui parlent aussi le français. Et puis, c'est amusant!

Quels types d'événements la FJA organise-t-elle?

Il y a le Raje (Rassemblement Jeunesse) qui réunit des jeunes. Ce sont des soirées dansantes avec des musiciens. La plupart de ces musiciens viennent du Québec, mais, parfois, des groupes des écoles d'ici font la première partie du spectacle. Il y a aussi des ateliers pour apprendre toutes sortes de choses comme la musique et les arts. Naturellement, tout ça se déroule en français.

Selon toi, des organismes comme la FJA sont-ils importants?

Oui, parce qu'ils nous aident à ne pas avoir honte de nos origines françaises. Tous ceux qui participent aux activités n'ont pas peur d'exprimer leur culture. Ils peuvent être ce qu'ils sont sans avoir à se justifier.

Source : Entrevue d'Oxford, juin 2005.



Qu'en dis-tu?

Avec un camarade, demande-toi comment l'engagement de Sophie dans cet organisme peut avoir un effet positif sur elle et sur sa communauté.

COMPÉTENCES